



Division des élèves et de la scolarité

L'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'éducation nationale,

Vu les arrêtés ministériels du 28 septembre 2006 portant sur l'admission dans les sections internationales en collège et en lycée

Vu les propositions d'affectation du proviseur des collège et lycée de Ferney-Voltaire

ARRÊTÉ

Art.1er. – Sont déclarés admis, pour l'année scolaire 2015-2016 en classe de 2^{nde} section allemande au lycée de Ferney-Voltaire, les élèves suivants :

1 - BEGUIN Laetitia

2 - BENEDIKT Anita

3 - BILLINGER Severin

4 - BINKOVA Marie

5 – DÜLLMANN Paula

6 - FISCHER Victoria

7 - HARTMANN Charlotte

8 - JENA Benjamin

9 - LÜDERS Nea

10 - MARTIN Sophie

11 – ÖLZ Marie-Estelle

12 - SCHULTE Léonie

13 - SONNEMANN Adrian

14 - ZEITLEY Alexis

Art. 2. – Le proviseur du lycée et collège de Ferney-Voltaire est chargé de l'exécution du présent arrêté et de la notification de cette décision aux familles.

Fait à Bourg-en-Bresse, le 26 juin 2015

Pour l'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'éducation nationale et par autorisation le chef de la division des élèves et de la scolarité

Jean-Pierre Collet